

1 Chef de projets culturels (jumelage et rayonnement)

Référence : N°3134-18-0124/SSR du 26 janvier 2018



Employeur : Mairie de Nouméa

Corps /Domaine : Attaché

Direction : de la Culture, du Patrimoine et du Rayonnement (DCPR)

Durée de résidence exigée pour le recrutement sur titre : /

Lieu de travail : Nouméa

Poste à pourvoir : Mai 2018

Date de dépôt de l'offre : Vendredi 26 janvier 2018

Date limite de candidature : Vendredi 23 février 2018

Détails de l'offre :

Emplois RESPNC : Chargé d'actions culturelles

Missions : Sous l'autorité du chef du Service Animation et Rayonnement de la Ville, l'agent participe à l'organisation, au développement et à la promotion de l'action de ville de Nouméa en matière de jumelage et de rayonnement. Il participe à la définition de la stratégie de la ville en matière de développement des partenariats internationaux en s'appuyant notamment sur les manifestations culturelles et festives organisées sur le territoire communal et sur le territoire des villes jumelles.

Il met en œuvre la politique communale en matière de jumelage, notamment : organisation des rencontres des villes jumelées, développement des nouveaux jumelages, participation aux actions de coopération décentralisée et instruction des dossiers de demandes de subvention.

Il coordonne les actions menées par les services municipaux dans le cadre du jumelage et la coopération décentralisée et apporte un soutien aux projets de jumelage portés par les associations de Nouméa.

Il a notamment en charge de :

- Assurer la conception, l'organisation, le soutien et le suivi d'événementiels ou de projets de jumelage
- Accompagner les politiques culturelles
- Préparer et gérer éventuellement le budget du domaine d'intervention le cas échéant.

Caractéristiques particulières de l'emploi :

- Horaires atypiques (amplitude variable, travail en soirée, les week-end et jours fériés, pics d'activités ponctuels)
- Bonne condition physique
- Disponibilité et adaptabilité aux usagers (public, artistes) avec des risques de tension
- Risque de mise en cause de la responsabilité pénale de l'autorité territoriale consécutive à la mise en péril du déroulement d'un spectacle, voire de la sécurité des artistes, des techniciens ou du public et du fait d'une mauvaise estimation des risques, d'un défaut d'anticipation ou d'une insuffisance de communication avec les différents partenaires
- Permis B.

Profil du candidat :**Savoir / Connaissance/Diplôme exigé :**

- Environnement culturel local, national et international
- Réseaux institutionnel et associatif local, national et régional (culture, éducation, social...)
- Technique de programmation, de production, d'animation
- Techniques d'enquêtes ou d'études sociales
- Caractéristiques socio-économiques des publics cibles
- Méthodologie de projet
- Techniques de rédaction
- Règles budgétaires
- Maîtrise des outils bureautiques et de communication
- Bonnes connaissances en anglais

Savoir-faire :

- Développer des logiques de coproduction de l'action publique avec les institutions ou avec les entreprises culturelles, les artistes et les auteurs
- Évaluer et mettre en cohérence les différents projets selon les orientations politiques de la collectivité
- Concevoir et organiser des événements autour d'un projet ou d'un équipement culturel
- Respecter la hiérarchie et rendre compte
- Analyser les demandes et les besoins.

Comportement professionnel :

- Esprit d'analyse et de synthèse
- Force de proposition et sens de la négociation
- Rigueur, sérieux, ponctualité, bon relationnel et discrétion
- Sens de la communication
- Sens du travail en équipe
- Sens du service public
- Polyvalence.

Contact et informations complémentaires :

Monsieur Marc-Olivier VERGÉ, Chef du Service Animation et Rayonnement de la Ville
tél : 23.26.50 : mail : marc-olivier.verge@ville-noumea.nc

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements et demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire) précisant la référence de l'offre doivent parvenir au maire de la Ville de Nouméa par :

- voie postale : BP K1 - 98849 Nouméa Cedex
- dépôt physique : 16, rue du général Mangin Nouméa
- mail : mairie.recrutement@ville-noumea.nc
- fax : (+687) 282558

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique

*La fiche de renseignements et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.
Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.